

M QUENTIN GAUCHER 27 LOT LACHAT 42520 MACLAS

Mon numéro: 198024221831691

Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple!

**Tous Anti-Covid**, téléchargez l'application et retrouvez les derniers chiffres de l'épidémie

Le 23/04/2021

## > TOUS ENSEMBLE, STOPPONS L'ÉPIDÉMIE

Madame, Monsieur,

L'enquête sanitaire de l'Assurance Maladie a établi que vous avez été en contact rapproché avec une personne porteuse du virus Covid 19 et que vous présentez un risque de contamination. Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie et de vous protéger ainsi que vos proches, nous vous demandons d'appliquer les consignes suivantes :

#### ✓ Respectez vos dates d'isolement

Je m'isole immédiatement jusqu'au 26/04/2021 ou jusqu'au résultat du deuxième test s'il est postérieur.

✓ Prenez RDV pour faire vos 2 tests, pris en charge à 100%

Je ne vis pas sous le
même toit que la
personne positive au COVID 19

#### Je réalise mon 1er test, antigénique, dans les 24 h.

- Si ce test est négatif, je fais un 2ème test (antigénique ou PCR) 7 jours après la date de mon dernier contact avec la personne positive au COVID 19. Si la date n'est pas connue, je réalise ce test le
- Si l'un de ces tests est positif, je serai rappelé par l'Assurance Maladie pour mettre en place l'isolement.

### **Je vis** sous le même toit que la personne positive au COVID 19

#### Je fais mon 1er test antigénique immédiatement

- Si ce test est négatif, je fais un 2ème test (antigénique ou PCR) 7 jours après la guérison du cas confirmé (soit 17 jours après le début des symptômes ou du prélèvement en l'absence de symptômes).
- Si ce second test est négatif, je mets fin à mon isolement.
- Si ce test est positif, je serai rappelé par l'Assurance Maladie pour mettre en place l'isolement.
- ✓ La pharmacie délivrera 30 masques sur présentation de ce message.
- ✓ Si vous avez une activité professionnelle et que vous ne pouvez pas télétravailler, utilisez le téléservice declare.ameli.fr impérativement sous 3 jours pour obtenir un arrêt de travail.

Il existe des dérogations à l'isolement pour certaines professions particulières (ex. établissements de santé), elles sont précisées sur le site declare, ameli, fr.

✓ Ce document vaut attestation d'isolement, utilisez-le comme justificatif.

Nous vous remercions de votre vigilance.

Votre conseiller Assurance Maladie









# J'ai été en contact à risque avec une personne testée positive à la Covid-19.

J'ai été informé par les équipes de l'Assurance Maladie que j'ai été en contact à risque avec une personne testée positive au virus. Voici les consignes à suivre :

• Je m'isole • Je me fais tester • Je surveille ma santé

#### POURQUOI JE DOIS M'ISOLER

- Pour éviter de contaminer mes proches et d'autres personnes si je suis infecté par le virus et même si je n'ai pas de signe. En effet, on peut être contagieux 48h avant l'apparition des signes ou être infecté sans avoir de signes de la maladie.
- Pour contribuer ainsi à limiter la propagation de l'épidémie.

#### QUAND FAIRE LE TEST ET COMBIEN DE TEMPS JE DOIS M'ISOLER

Pour mon test (prélèvement nasal), je n'ai pas besoin d'ordonnance et je suis prioritaire : l'Assurance Maladie informe directement les laboratoires pouvant réaliser le test et le prend en charge à 100%.

	Je n'ai pas de signes		J'ai des signes
	Je vis sous le même toit que la personne malade	Je ne vis pas sous le même toit que la personne malade	ou ils apparaissent pendant mon isolement
Quand faire le test ?	Immédiatement     dans un lieu de dépistage     indiqué par l'Assurance Maladie     ou sur le site santé.fr.     Je m'isole immédiatement jusqu'au     résultat du test et dans l'attente     du résultat, je peux obtenir un arrêt     de travail sur declare.ameli.fr.	Immédiatement afin de détecter toute chaine de contamination.     Puis 7 jours après mon dernier contact avec la personne malade ou 10 jours si je suis une personne à risque de forme grave de la Covid-19.     Je m'isole jusqu'au résultat du test.	Immédiatement     dans un lieu de dépistage     indiqué par l'Assurance Maladie     ou sur le site santé.fr.     Je reste en isolement.
Mon résultat est positif	<ul> <li>Je suis infecté: je reste isolé pendant 10 jours après le début de la maladie si j'ai des signes ou après la date du test si je n'en ai pas. Si au bout de cette période, j'ai encore de la fièvre, je dois rester isolé (une fois que je n'ai plus de fièvre, j'attends 2 jours avant de mettre fin à mon isolement).</li> <li>Je vais être contacté par les équipes de l'Assurance Maladie pour identifier les personnes avec qui j'ai été en contact à risque (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau, etc.).</li> <li>Grâce à mesconseilscovid.fr je peux savoir quand mon isolement doit s'arrêter, en fonction de l'évolution de mes symptômes.</li> </ul>		
Mon résultat est négatif	<ul> <li>Je m'isole tant que la personne est malade et pendant 7 jours après sa guérison ou après la fin de son isolement si elle n'a pas de signes.</li> <li>Je dois refaire un test 7 jours après la guérison du malade ou 7 jours après la fin de son isolement, si la personne n'avait pas de signes.</li> <li>s'il est à nouveau négatif et que je ne présente aucun signe de la maladie, je peux mettre fin à mon isolement.</li> </ul>	• Je ne suis probablement pas infecté : je peux mettre fin à mon isolement.	Je prends contact avec mon médecin et je respecte ses consignes.     Il pourra m'être demandé de poursuivre mon isolement.
	Après les 7 jours suivant la fin de mon isolement, je porte rigoureusement un masque, respecte strictement les mesures barrières et évite tout contact avec des personnes à risque de formes graves.		







#### COMMENT SURVEILLER MA SANTÉ

#### MON TEST EST POSITIF, J'AI DES SIGNES DE LA MALADIE OU NON

En général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, je surveille l'apparition ou l'aggravation de signes.

- Je prends ma température
  2 fois par jour.
- En cas de fièvre ou de maux de tête,
- Je peux prendre du paracétamol : 1 gramme, 3 fois par jour maximum (3 grammes par jour au total pour un adulte).
- Je ne dois pas prendre d'ibuprofène, ni un autre anti-inflammatoire.
- Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue. En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.
- Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir parlé à mon médecin ou mon pharmacien.
- Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels ou pour tout autre problème de santé.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

## MON TEST EST NÉGATIF OU JE N'AI PAS ENCORE MES RÉSULTATS ET JE N'AI PAS DE SIGNES

Pendant mon isolement, je prends ma température 2 fois par jour et je surveille l'apparition d'un de ces signes :

- Fièvre (ou sensation de fièvre), frissons
- Toux, mal de gorge, nez qui coule
- Difficultés à respirer ou une sensation d'oppression dans la poitrine
- Fatigue intense inexpliquée
- Douleurs musculaires inexpliquées
- Maux de tête inhabituels
- Perte de l'odorat
- Perte du goût des aliments
- Diarrhée

• Pour une personne âgée, l'entourage peut constater une altération brutale de l'état général ou des capacités mentales, de la confusion, des chutes répétées, une aggravation rapide d'une maladie déjà connue.

Si un ou plusieurs signes apparaissent, **même faiblement ou si j'ai un doute,** j'appelle sans délai mon médecin traitant qui pourra me prescrire un nouveau test.

Si je n'ai pas de médecin traitant, j'appelle le 0 800 130 000 (service gratuit + appel gratuit) pour être orienté vers un médecin généraliste. Si je n'en connais pas, je me rends sur sante.fr pour trouver la liste des lieux de dépistage.







#### **COMMENT ORGANISER MON ISOLEMENT**

- Je peux rester chez moi, si les conditions s'y prêtent et après en avoir discuté avec mon médecin.
- Si j'ai besoin d'être isolé en dehors de chez moi, l'Assurance Maladie me proposera une solution adaptée.
- Des masques chirurgicaux me seront fournis pour la durée de mon isolement, à retirer ou à faire retirer par mes proches en pharmacie.
- Si j'en ai besoin, notamment si je ne peux pas télétravailler, l'Assurance Maladie va m'envoyer un arrêt de travail pour couvrir la période où je dois rester isolé.

#### CHEZ MOI (OU DANS UN LIEU D'HÉBERGEMENT), JE PROTÈGE MON ENTOURAGE

- Je reste, si possible, dans une pièce séparée et je ferme la porte. Je ne partage pas mon lit et je prends mes repas seul dans cette même pièce.
- J'évite les contacts avec les autres personnes de la maison ou du lieu d'accueil, je ne les touche pas, je ne les embrasse pas.
- Je porte un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 en présence d'une personne dans une même pièce.
- Si possible, j'utilise une salle de bain et des toilettes séparées, que je ne partage pas avec les autres personnes de mon domicile. Si je n'ai pas le choix, les pièces que je partage avec les autres doivent être nettoyées régulièrement. Les personnes qui les utilisent (moi ou les autres) se lavent les mains avant et après utilisation.
- Je me tiens à plus de 2 mètres des autres personnes et je limite mes discussions avec elles à moins de 15 minutes.

- Je ne vois pas les personnes fragiles: les personnes de plus de 65 ans, celles atteintes de maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, les maladies cardiovasculaires, etc., les personnes présentant une obésité importante et les femmes enceintes au 3e trimestre de grossesse.
- Je me lave les mains très souvent avec de l'eau et du savon et je les sèche avec une serviette personnelle.
- J'utilise un mouchoir si je tousse ou si je me mouche, je le jette puis je me lave les mains.
- Je ne partage pas mes objets de tous les jours: serviettes et gants de toilette, savon, couverts, assiettes, téléphone, etc.

- Si je suis seul, je demande à mes proches (famille, amis, voisins) de me livrer mes médicaments, mes courses ou mes repas ou je me les fais livrer par le magasin ou la pharmacie. Je fais déposer le colis sur le palier pour limiter les contacts.
- Si j'ai besoin de soins ou d'aide à mon domicile, je choisis si possible une seule personne pour m'aider. Cette personne doit se laver les mains très régulièrement et porter un masque.
- Je donne des nouvelles à mes proches.
- Si je dois sortir chez le médecin, au laboratoire ou à la pharmacie, je lave mes mains avant de quitter mon domicile, je porte un masque chirurgical et je reste éloigné des autres pendant ma sortie qui doit être la plus courte possible.







# JE NETTOIE MON LOGEMENT TRÈS RÉGULIÈREMENT (si je suis dans un lieu d'hébergement je respecte les consignes)

- J'aère les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures.
- Je nettoie et désinfecte les surfaces que j'ai touchées : poignées de porte, meubles de salle de bains, toilettes, sols, etc., avec le produit que j'utilise habituellement, puis avec un produit contenant de l'eau de javel ou de l'alcool à 70°. Je rince ensuite à l'eau.
- Je lave:
- Mes couverts et ma vaisselle à part avec mon produit vaisselle puis je les sèche. Ou je les lave au lave-vaisselle à 60° C.
- Mon linge (draps, serviettes de toilette) à 60° C minimum, pendant 30 minutes ou plus. Je le mets directement dans la machine à laver, sans le secouer.
- Je privilégie des ustensiles de ménages qui ne dispersent pas les poussières comme une éponge ou une serpillère. Je n'utilise pas l'aspirateur.
- Après avoir fait le ménage, je me lave les mains et je les sèche.

# J'ÉLIMINE LES DÉCHETS QUI PEUVENT ÊTRE CONTAMINÉS (si je suis dans un lieu d'hébergement je respecte les consignes)

- J'utilise un sac plastique (opaque, volume de 30 litres maximum, fermeture avec liens).
- Je garde ce sac dans la pièce où je vis.
- Je jette dans ce sac uniquement les masques, mouchoirs en papier, les lingettes et tous les autres supports de nettoyage jetables utilisés.
- Je ferme ce sac quand il est plein et je le place dans un deuxième sac plastique.
- Je ne touche pas à ce sac pendant 24h; passé ce délai, je le jette dans le bac à ordures non-recyclables.

#### J'AI DES QUESTIONS

- Pour toute question ayant un lien avec mon état de santé, j'appelle mon médecin.
- Si je suis seul, si je suis inquiet et que j'ai besoin de parler j'appelle le **0800 130 000.**
- Pour avoir des informations fiables, je peux consulter le site du gouvernement https://gouvernement.fr/info-coronavirus.fr ou le site du ministère des Solidarités et de la Santé https://solidarites-sante.gouv.fr rubrique "Tout savoir sur le Covid19".



Téléchargez l'application sur l'Apple Store et le Google Play.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)